



Le secteur de l'éolien connaît aujourd'hui une dynamique importante en France, porté par la volonté de réduire notre dépendance aux énergies fossiles et de lutter contre le dérèglement climatique. Malgré les tergiversations politiques que l'on observe ces derniers mois, la transition énergétique doit s'accélérer, et nul doute que l'éolien y jouera un rôle clé, en tant qu'énergie renouvelable, propre et abondante.

Au niveau national, la France a fixé des objectifs ambitieux pour augmenter la capacité installée d'énergies renouvelables, visant l'installation de plus de 1500 éoliennes terrestres d'ici 2030.

Chez nous, en Seine-Maritime, le potentiel de développement éolien est encore considérable et représente une opportunité économique et environnementale aux côtés du nucléaire et des autres énergies renouvelables. Les projets que nous voyons naître contribuent à notre indépendance nationale et à la diversification du mix énergétique tout en créant des emplois et en dynamisant le tissu économique local. Cette croissance s'accompagne de défis, tels que la nécessité de développer dans le plus grand respect de l'environnement, de bien intégrer les enjeux locaux, de mieux impliquer les riverains et de garantir une juste répartition de la richesse créée.

Nous prôtons une approche, transparente et participative, pour que cette transition profite à tous, dans le respect de notre environnement et de nos territoires. Dans cet état d'esprit, les éoliennes du projet éolien Les Champs Vivants pourraient d'ici quelques années contribuer à la réussite de notre transition énergétique et à la lutte contre le dérèglement climatique.

Thibaud Grandsire
Chef de projets

Le projet



Depuis plusieurs années, nous étudions l'opportunité de développer un projet éolien sur une zone se situant sur les communes de Bracquetuit, La Crique et Grigneuseville. Entre 2021 et 2024, une première phase d'études cartographiques et de prise de contacts sur le terrain nous a confirmé le potentiel de la zone identifiée.

Aujourd'hui, nous nous apprêtons à démarrer les études environnementales essentielles pour définir les caractéristiques techniques du projet et assurer sa bonne insertion dans son environnement.

Que ce soit le nombre d'éoliennes, leurs tailles, leurs emplacements, rien ne peut être défini sans ces études qui s'étaleront sur plus d'une année et feront l'objet d'une analyse attentive par les services de l'État avant qu'une décision ne soit prise par le préfet.

Ce premier bulletin d'information est le signe de notre volonté de développer ce projet en toute transparence avec le territoire.

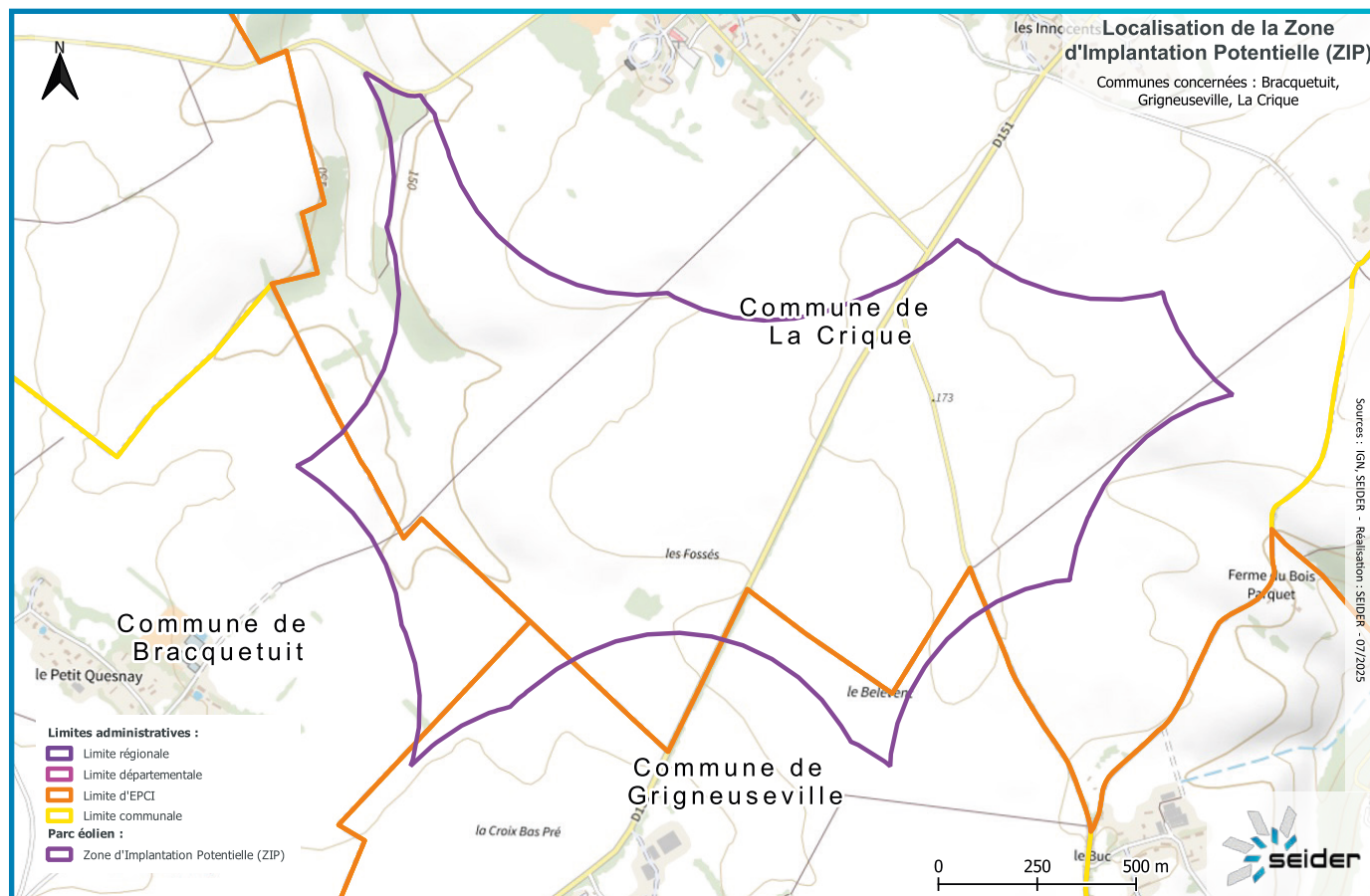
D'autres bulletins seront communiqués tout au long du développement du projet afin de vous informer des dernières actualités et d'encourager le dialogue. Notre équipe reste disponible pour vous rencontrer.

Une des premières étapes du développement de ce projet sera la mise en place d'un mât de mesure anémométrique, que vous verrez prochainement apparaître dans le paysage. S'en suivront plusieurs mois d'études afin de caractériser les spécificités écologiques de la zone et ensuite évaluer les potentiels effets du parc sur son environnement.



Chemin entre La Crique et Bracquetuit

Site identifié



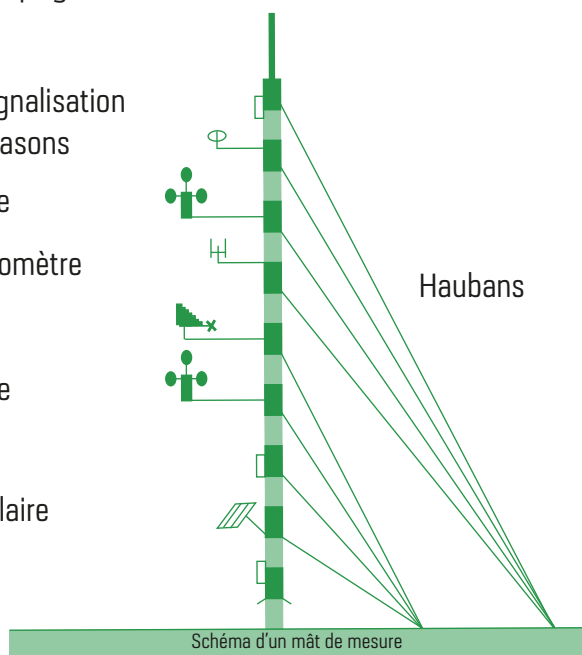
La zone présentant un potentiel éolien que nous avons identifiée, visible sur la carte ci-contre, a été définie en tenant compte de l'éloignement réglementaire minimal de 500 mètres aux habitations.

Les études environnementales, réalisées dans les prochains mois par des experts, permettront de préciser, à l'intérieur de cette zone, les emplacements les plus appropriés pour l'implantation des éoliennes, en tenant compte de tous les enjeux environnementaux, agricoles et techniques.

Pose d'un mât de mesure éolien

A l'issue des premiers contacts avec les élus, les propriétaires et les exploitants agricoles, il a été décidé de poser un mât de mesure qui accompagne le lancement des études sur la zone identifiée.

Balise de signalisation
Capteur ultrasons
Anémomètre
Thermohygromètre
Girouette
Anémomètre
Panneau solaire



Un mât de mesure qu'est-ce que c'est ?

Un mât de mesure est un outil technique et scientifique permettant de récolter diverses données utiles afin d'organiser au mieux l'implantation future d'un parc éolien. Il enregistre :

- Les vitesses et répartitions des vents ;
- La température de l'air ;
- L'humidité ;
- La pression atmosphérique.

On y ajoute aussi des capteurs à ultrasons pour étudier notamment en hauteur les chiroptères (chauves-souris), ceci afin de compléter l'étude écologique au sol de ces espèces. Les données récoltées aident au choix des futures éoliennes qui pourraient être implantées en privilégiant des modèles qui correspondent au mieux aux caractéristiques du vent de ce site (robustesse, performance et bruit).

2020

2025

Études de pré-faisabilité

Échanges avec les élus puis les propriétaires et exploitants agricoles

Partenariat avec le Groupe Lhotelier

Installation d'un mât de mesure pour l'éolien

Début des études environnementales

Financement participatif

Préparation du dossier de demande d'autorisation



Concertation et appropriation du projet

L'équipe SEIDER s'engage à maintenir un dialogue ouvert et transparent avec les riverains du projet, et les élus des communes concernées. Nous sommes convaincus que l'établissement d'une concertation précoce avec le territoire est essentiel pour assurer une intégration harmonieuse du projet dans son environnement. Ces échanges nous permettront de recueillir vos connaissances et vos préoccupations afin de prendre en compte au mieux les enjeux locaux, et ce dès les premières étapes du développement du projet.



D'autres moyens d'information seront mis en place et nous réfléchissons dès à présent à l'organisation de plusieurs évènements locaux, tels que :



Parc éolien de la Plaine de Létantot
développé par SEIDER



Une journée de découverte du projet et du mât de mesure



La tenue de permanences d'informations sur le territoire

Site internet

Les Champs Vivants

Retrouvez toutes les informations
sur notre site internet

parceolien-leschampsvivants.fr



Dans une démarche participative, SEIDER propose aussi aux riverains et habitants de la Seine-Maritime de devenir acteurs du projet en participant au financement des études. En investissant une partie de votre épargne lors d'opérations de financement participatif, vous pouvez ainsi bénéficier de retombées économiques directes. Une note d'information spécifique vous sera envoyée et des permanences publiques sur le sujet auront lieu afin de se rencontrer et de répondre directement à vos questions.

Le développement de l'éolien dans le respect de l'environnement

Le développement éolien est soumis à une réglementation stricte. Catégorisées Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), les éoliennes nécessitent une autorisation spécifique, précédée d'études approfondies.

Sélectionnés pour leur rigueur, les bureaux d'études que nous missionnons, réalisent d'abord un inventaire de l'environnement, appelé « état initial », qui servira de base pour définir les caractéristiques techniques du projet et éviter ou réduire ses impacts potentiels. Les résultats de ces études constituent le dossier de demande d'autorisation environnementale soumis aux services de l'État et à la consultation du public.

Le préfet se basera sur l'ensemble de ce dossier pour autoriser ou non la construction du parc éolien.

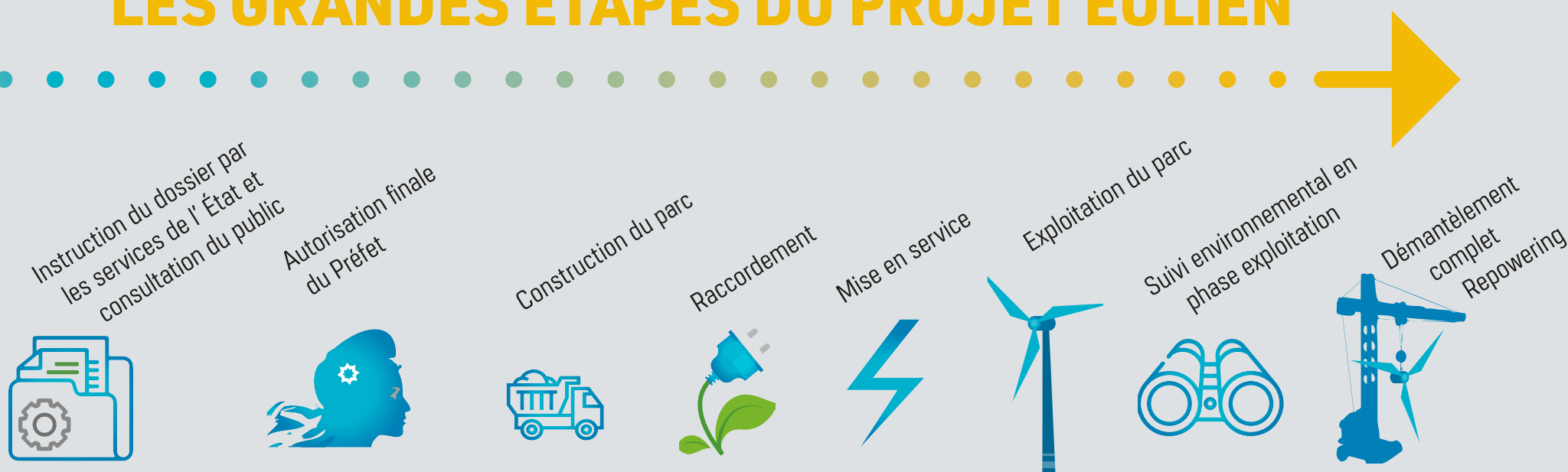
Les principales études porteront sur :

- L'environnement : recensement de la faune et de la flore locale et prise en compte du milieu humain pour intégrer au mieux le projet ;
- Le vent : évaluation du potentiel de production énergétique, grâce au mât de mesure ;
- Le paysage : recensement des éléments paysagers et patrimoniaux existants et intégration du parc éolien au sein de ceux-ci, avec la réalisation de photomontages présentés au public lors de permanences ;
- L'acoustique : mesures et simulations du bruit pour garantir le respect des riverains, avec installation de sonomètres à différentes époques de l'année ;

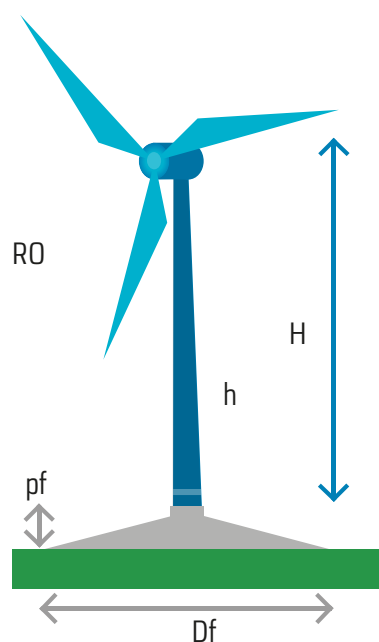
Des études complémentaires (cavités souterraines, hydraulique, diagnostics électriques dans les élevages) peuvent être réalisées selon les spécificités locales.



LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET ÉOLIEN



Chiffres-clés d'une éolienne



En Seine-Maritime, la puissance unitaire d'une éolienne est comprise généralement entre 3 et 6 MW. À titre d'information, voici les dimensions approximatives des différentes parties d'une éolienne de technologie récente :

- Hauteur du mât : $h \approx 95\text{m}$
- Longueur des pales : $\approx 60\text{m}$ chacune
- Diamètre du rotor : $RO \approx 120\text{m}$
- Hauteur en bout de pale : $H \approx 150\text{m}$
- Diamètre des fondations : $Df \approx 25\text{m}$
- Profondeur des fondations : $pf : 3\text{m}$.

Vitesses :

- Vitesse de rotation : 2 à 20 tours par minute.
- Vitesse de vent de démarrage : 3m/s soit environ 11km/h .
- Vitesse de vent d'arrêt : 25m/s soit 90km/h .

Une éolienne de 4 MW produit en moyenne 9 200 000 kWh par an soit les besoins en électricité de 1650 foyers au tout électrique ou d'environ 2900 foyers, hors chauffage et eau chaude.

Les dimensions et caractéristiques techniques ci-dessus sont données à titre indicatif. **Seules les études environnementales et techniques à venir pourront déterminer les caractéristiques précises des éoliennes qui seraient installées sur la zone.**

Pourquoi Les Champs Vivants ?

Au cours de la phase préliminaire du développement du projet, notre équipe a rencontré des agriculteurs engagés dans une démarche d'Agriculture de Conservation des Sols (ACS) qui nous ont sensibilisés aux services que peut nous rendre le sol, lorsque l'on s'y intéresse de près et que l'on prend soin de lui.

Les techniques d'agriculture de conservation s'appuient sur 3 piliers que sont le couvert permanent, le non-travail du sol (limitation de l'usage de la charrue) et la diversité végétal, et répondent à des problématiques locales de ruissèlement, d'appauvrissement de la biodiversité et de lutte contre le dérèglement climatique.

Une partie de la zone d'implantation potentielle se trouvant sur des terres cultivées selon ce principe, nous avons souhaité mettre en lumière cette pratique que nous trouvons vertueuse au travers du nom Les Champs Vivants.

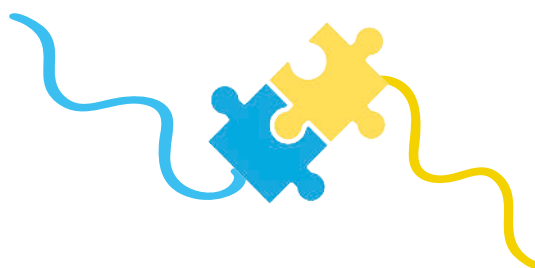
Pour en savoir plus sur l'agriculture de conservation des sols, rendez-vous sur le site de l'APAD .



Seider & Lhotellier : Une collaboration au coeur des territoires

Seider

Créée en juillet 2007 et implantée en Seine-Maritime depuis 2014, SEIDER est une PME qui développe des projets dans les énergies renouvelables et accompagne les territoires dans la transition écologique. Les projets en cours chez SEIDER sont, en France, des parcs éoliens mais aussi des fermes photovoltaïques, et des centrales micro-hydroélectriques. Lors du développement de projet l'accent est mis sur l'information, l'implication collective et le sens du partenariat avec des entreprises locales.



Lhotellier

Créé en 1919 en Normandie, le Groupe Lhotellier est un groupe familial, centenaire et indépendant. Son Président, Paul Lhotellier, représente la 4^{ème} génération d'entrepreneurs de la famille.

Opérateur global en construction, le groupe est expert dans les métiers des travaux publics, du bâtiment et du génie civil, de la dépollution, du désamiantage, de l'énergie, de l'eau et dans l'immobilier. Propriétaire de ses propres industries et carrières, négociant en matériaux, le groupe propose une offre globale qui s'insère dans l'écosystème de l'aménagement des territoires auprès des acteurs privés et publics.

Nous contacter



SEIDER

Agence de Bois-Guillaume
84 rue Louis Blériot
76230 Bois-Guillaume



02 35 02 67 52



contact@seider-energies.com



www.seider-energies.com

